

ARRETÉ n° 2015 – 092
modifie l'arrêté n°2015-077

Vu le Code de l'Éducation et en particulier l'article L.712-3,
Vu les statuts de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ),
Vu la délibération du Conseil d'administration n°2012-062 du 15 mai 2012, modifiée, portant délégation de pouvoir accordée au Président de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines,

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE DE VERSAILLES SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

ARRETE

Article 1

La politique tarifaire de l'UVSQ concernant les tarifs de location de halls et autres locations associées, applicable à compter de la date de signature du présent arrêté.

Article 2



Les tarifs de prestations diverses concernant la location de halls et autres locations associées, exprimés par hall, en euros et hors taxes (HT) qui doivent être pratiqués, sont annexés au présent arrêté.

Article 3

Le directeur général des services est chargé, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Versailles, le 23 septembre 2015

Le Président de l'Université de
Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines


UNIVERSITÉ DE
VERSAILLES 
ST-QUENTIN-EN-YVELINES

Jean-Luc VAYSSIÈRE

TARIFS LOCATIONS DE SALLES, HALLS ET AUTRES LOCATIONS ASSOCIEES

Tous les tarifs sont affichés en Euros HT

A-2015-092

LOCATION DE SALLES ET AUTRES LOCATIONS ASSOCIEES

	Tarif par salle Prix en Euros hors taxe	1/2 Journée semaine	Journée complète ou soirée semaine (sauf vendredi soir)	1/2 Journées week-end	Journée complète ou soirée week-end	Remarques
L O C A T I O N	Salle de réunion / salle informatique/ salle visio	450,0	750,0	675,0	1 125,0	<p>Dispositions particulières: Abattement de 30 % sur les locations (hors personnels) est concédé aux organismes publics.</p> <p>Le tarif par salle ne comprend ni la mise à disposition de personnel, ni l'utilisation de matériel mobile(audiovisuel, son,...). Ces éventuelles prestations sont facturées en sus.</p> <p>Pour toute location de la salle-visio, un technicien est facturé en sus de façon obligatoire.</p>
C A T E G O R I E	Salle < 50pl	330,0	550,0	495,0	825,0	
	Salle 51-110 pl	510,0	850,0	765,0	1 275,0	
	Amphi 111-220 pl	610,0	1 010,0	915,0	1 515,0	
	Amphi 221-351 pl	1 100,0	1 840,0	1 650,0	2 760,0	
	Amphi 351-550 pl	1 440,0	2 400,0	2 160,0	3 600,0	
	Salle de réunion / salle informatique/ salle visio	500,0	835,0	725,0	1 210,0	
L O C A T I O N S	Salle < 50pl	380,0	635,0	545,0	910,0	
	Salle 51-110 pl	620,0	1 035,0	875,0	1 460,0	
	Amphi 111-220 pl	830,0	1 375,0	1 135,0	1 880,0	
	Amphi 221-351 pl	1 450,0	2 425,0	2 000,0	3 345,0	
	Amphi 351-550 pl	1 990,0	3 315,0	2 710,0	4 515,0	
	Micro-son amphi	110,0	180,0	110,0	180,0	
A C T I V I T E S	Vidéo projecteur fixe (amphis)	260,0	440,0	260,0	440,0	
	Vidéo-projecteur portable	90,0	150,0	90,0	150,0	
	TNI (Tableau numérique interactif)	150,0	250,0	150,0	250,0	
	Location Place de parking (unitaire)	3,0	5,0	3,0	5,0	

TARIFS LOCATIONS DE SALLES, HALLS ET AUTRES LOCATIONS ASSOCIEES

Tous les tarifs sont affichés en Euros HT

A-2015-092

Agent université/heure pendant les heures d'ouverture de la composante	40,0
Agent université/heure après les heures de fermeture de la composante	60,0

TARIFS LOCATIONS DE SALLES, HALLS ET AUTRES LOCATIONS ASSOCIEES

Tous les tarifs sont affichés en Euros HT

A-2015-092

LOCATION DE HALLS ET AUTRES LOCATIONS ASSOCIEES

Tarif par hall Prix en Euros hors taxe	1/2 Journée semaine	Journée complète ou soirée semaine (sauf vendredi soir)	1/2 journée week-end	Journée complète ou soirée week-end	Remarques
Hall Vauban	1 080,0	1 800,0	1 620,0	2 700,0	
Hall D'Alembert	610,0	1 020,0	915,0	1 530,0	
Hall OVSQ	115,0	195,0	135,0	235,0	
Hall Fermat	350,0	630,0	420,0	750,0	
Hall Descartes rez de chaussée côté amphi E	105,0	185,0	125,0	225,0	
Hall Descartes rez de chaussée cafétéria	145,0	260,0	175,0	310,0	
Hall Descartes sous sol 1	105,0	185,0	125,0	225,0	
Gymnase Descartes	465,0	835,0	555,0	1 000,0	
Hall rez de jardin UFR Sciences de la Santé (*)	100 + devis bailleur	180 + devis bailleur	120 + devis bailleur	220 + devis bailleur	
Espace cafétéria UFR Sciences de la Santé (*)	200 + devis bailleur	310 + devis bailleur	230 + devis bailleur	360 + devis bailleur	
Forfait hall RDI + espace cafétéria UFR Sciences de la Santé (*)	250 + devis bailleur	450 + devis bailleur	300 + devis bailleur	530 + devis bailleur	
Patio (supplément au prix de la location des halls et espaces de l'UFR Sciences de la Santé) (*)	50,0	50,0	50,0	50,0	
Hall Vauban	1 360,0	2 300,0	2 040,0	3 450,0	
Hall D'Alembert	760,0	1 290,0	1 140,0	1 935,0	
Hall OVSQ	155,0	280,0	175,0	330,0	
Hall Fermat	495,0	885,0	565,0	1 060,0	
Hall Descartes rez de chaussée côté amphi E	115,0	215,0	135,0	260,0	
Hall Descartes rez de chaussée cafétéria	205,0	360,0	235,0	435,0	

Dispositions particulières:

Abattement de 30 % sur les locations (hors personnels) est concédé aux organismes publics.

Le tarif ne comprend ni la mise à disposition de personnel, ni l'utilisation de matériel mobile (audiovisuel, son,...).

Ces éventuelles prestations sont facturées en sus.

* Les halls et patios de l'UFR de Santé peuvent être loués selon les dispositions contractuelles applicables entre l'UVSQ et le bailleur.

Pour toute location en dehors des créneaux (jour/heure) prévus au contrat, il conviendra d'ajouter au tarif mentionné, le coût additionnel correspondant au devis des prestations supplémentaires du bailleur.

TARIFS LOCATIONS DE SALLES, HALLS ET AUTRES LOCATIONS ASSOCIEES

A-2015-092

Tous les tarifs sont affichés en Euros HT

P	Hall Descartes sous sol 1	135,0	235,0	155,0	290,0
A	Gymnase Descartes	660,0	1.175,0	750,0	1.410,0
R	Hall res de jardin UFR Sciences de la Santé (*)	130 + devis bailleur	230 + devis bailleur	150 + devis bailleur	280 + devis bailleur
K	Espace cafétéria UFR Sciences de la Santé (*)	270 + devis bailleur	440 + devis bailleur	300 + devis bailleur	530 + devis bailleur
I	Forfait hall RDJ + espace cafétéria UFR Sciences de la Santé (*)	350 + devis bailleur	550 + devis bailleur	400 + devis bailleur	650 + devis bailleur
N	Stand (+/-5 m ² (1 table, 3 chaises et 1 panneau d'affichage)	100,0	180,0		

Espace pause (1heure) jusqu'à 79 personnes	80,0
Espace pause (1heure) de 80 à 249 personnes	110,0
Espace pause (1heure) plus de 250 personnes	200,0

CARTE D'ACCES AUX PARCS DE STATIONNEMENT

Prix en Euros hors taxe	
Etudiants de l'UVSQ : achat carte, valable pour l'année universitaire	50,0
Etudiants de l'UVSQ : perte de la carte pendant l'année en cours	12,0

Remarques	
	carte non restituable, valable au parking autorisé.